

## Décisions du conseil communal

Séance du 2 mars 2007

### - Urbanisme:

a) Approbation définitive du projet de modification partielle du p.a.g. concernant le reclassement d'un site sis à Mersch, au lieudit "in den Groschescher en zone d'aménagement public, présenté par l'administration communale de Mersch. Le projet de modification partielle du p.a.g. a pour but la construction d'un bâtiment communal pour les besoins du service technique de l'administration communale et du service forestier ainsi que pour le service d'incendie pour la période transitoire pendant laquelle son bâtiment actuel sera démoli pour y construire un nouveau bâtiment. Suite au vote provisoire du 04.12.2006 une réclamation a été présentée.

b) Approbation provisoire du projet d'aménagement particulier concernant des fonds sis à Mersch au lieudit "Notzengrund" présenté par Garage Georges Sàrl. Il s'agit d'un projet de relotissement des lots 4 et 5 en vue d'y permettre l'extension d'une construction existante de type garage artisanal.

c) Sur demande de la fraction "Déi Gréng" il a été retenu d'organiser une réunion de travail du conseil communal pour fixer la marche à suivre par les autorités communales en ce qui concerne le réaménagement du territoire des sites "CEPAL" et "VALFOND" à Mersch-Gare.